

Nantes, le 14 mars 2017

## Plan régional de prévention et gestion des déchets

### La concertation est lancée

Plus de 230 acteurs du territoire réunis à l'Hôtel de Région

**« Faire de la Région Pays de la Loire un territoire leader en termes de gestion des déchets, d'économie circulaire et plus globalement de transition énergétique »** telle est l'ambition affichée pour l'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets dont la concertation était officiellement lancée aujourd'hui à l'Hôtel de Région en présence de plus de 230 acteurs du territoire.

La Loi NOTRe d'août 2015 a en effet confié à la Région, la responsabilité d'élaborer un plan régional de prévention et de gestion des déchets qui inclut un plan régional sur l'économie circulaire. Le travail d'élaboration et de concertation avec l'ensemble des acteurs de la région démarré à l'occasion de cette journée de lancement se déroulera jusqu'en septembre 2017 sous forme de groupes de travail. L'année 2018 sera consacrée aux étapes d'avis des collectivités, de l'autorité environnementale et de l'enquête publique. Le Plan sera finalisé et intégré au SRADDET, Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire en Juin 2019.

#### Sur les déchets : les Pays de la Loire, 2<sup>ème</sup> région où on trie le plus

La Région dispose déjà depuis 2005 de la compétence sur les déchets dangereux pour laquelle elle a élaboré un plan d'actions en faveur de leur réduction dans plusieurs filières artisanales. Suite à la Loi NOTRe, elle devient l'échelon de la gestion globale sur les déchets (y compris les déchets du bâtiment et les déchets ménagers), une filière économique qui représente aujourd'hui 400 entreprises pour environ 7 000 salariés et 1,3 milliard de chiffre d'affaires en Pays de la Loire. De plus, grâce aux actions de sensibilisation menées par les collectivités, la région des Pays de la Loire est aujourd'hui la deuxième région française où on trie le plus, avec 62 kg de déchets ménagers triés par habitant en 2015, contre 46,5 kg en France (Source : Eco Emballages).

#### Sur l'économie circulaire : une nouvelle feuille de route régionale

Un plan d'actions dédié à l'économie circulaire sera intégré dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets. Les Pays de la Loire ont déjà mis en œuvre en interne, un certain nombre d'actions intégrant des axes de l'économie circulaire : achats responsables au sein de l'Hôtel de Région et des lycées, achats locaux pour la restauration collective dans les lycées, écoconception dans les dispositifs pilotés par l'Agence régionale, économies de fonctionnalité (ex : location des copieurs privilégiée), recyclage,...

#### Un observatoire régional

La Région s'est engagée à créer un observatoire des déchets à l'échelle de toute la région. Il aura pour principale mission de suivre la mise en place du plan régional de prévention des déchets ménagers et assimilés

#### CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16